

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE SAINT PROJET

L'an deux mille dix huit et le 6 avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon -Bernard, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 mars 2018

Nombre de conseillers	10
En exercice	10
Présents	10
Votants	10

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, MEDALE Aimé, ALIBERT Maurice, SERRES Michel, THIRIONET Bernard, ANDRAL Didier, Mesdames CATEL Monique, CONSTANT Sylvie, MOUTRAY Danielle, TOLOSANA Jacqueline.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Monique CATEL

Rapporteur : Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire
Délibération : 2018-04-15

Objet : Vote du budget 2018 : Entité Assainissement

Monsieur le Maire présente et fait lecture des différents comptes du budget primitif concernant l'entité Assainissement 2018.

Le budget proposé s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 49 285.12 €

Recettes : 49 285.12€

Section d'investissement :

Dépenses : 34 165.79 €

Recettes : 34 165.79 €

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à délibérer sur ce budget proposé.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- valide le budget primitif 2018 pour l'entité Assainissement tel que présenté
- autorise Monsieur le Maire à toutes démarches et signatures utiles.

Fait et délibéré à Saint Projet, les jours, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire, Léon-Bernard CLAESEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602906-20180406-2018-04-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2018
Publication : 11/04/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

